Cahier de correspondance d'élève de cinquième.

Numéro d'inventaire : 2011.01193

Auteur(s): François Dumont

Type de document : texte ou document administratif

Date de création : 1988

Inscriptions :
• ex-libris : avec

Description : Cahier de correspondance de l'élève Dumont François du collège Charles

Péguy, Paris 19e.

Mesures: hauteur: 220 mm; largeur: 155 mm

Notes: Cahier de texte. Collège Charles Péguy, 69, Avenue Simon Bolivar, 75019 Paris.

Mots-clés : Contrôle des présences

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau: 5ème

Nom de la commune : Paris Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Lieux: Paris, Paris

1/5



100		
	COLLÈGE CHARLES	PÉGUY
	69, Avenue Simon Bolivar 75019 PARIS Tél. 46 07 78 00	3
	Carnet	
	Correspondance	
Année scolaire 1987-1988		
		CLASSE
	Nom DUMONT (en lettres capitales)	5°2
	Prénom FRANGOIS	32
		Ext. 1/2 P.
	Adresse des Parents :	
	11 lue des Chanfourniers 75019 Paris	
	L'usage de ce carnet est obligatoire pour tous être en mesure de le présenter chaque fois qu	
- Si ce carnet est trouvé, prière de le déposer au Collège -		



Export des articles du musée sous-titre du PDF

Date 8 . 12 . 87	Date8.12.87	
Absence du 1347 14430	L'élève François DUMONS	
au como vietes	Classe, a été absent	
Motif LASIC	depuis 16 13 430 à 14 h 30	
médicala	pour le motif suivant :	
Scolano	medicalo solario	
Rentrée le 8.12.87.	Il rentre le 8-14 à 14 h 30.	
	ii tentie ie	
Signature des Parents:	Signature des Parents:	
Jumont	Dimento	
1 -	Jemon L	
2	2	
Date	Date	
Absence du	l.'élève	
au	Classe, a été absent	
Motif	depuis le à h	
	pour le motif suivant :	
Rentrée le	Il rentre le à h	
Signature des Parents:	Signature des Parents:	
3	3	
Date	Date	
Absence du	L'élève	
au	Classe, a été absent	
Motif	depuis le <u>à h</u>	
<u></u>	pour le motif suivant :	
Rentrée le	Il rentre le	
Signature des Parents:	Signature des Parents:	

4/5



COLLEGE CHARLES PEGUY

le 15 Janvier 1988.

BOURSE NATIONALE

Une bourse nationale peut vous être attribuée pour la rentrée 1988 si vos revenus ne dépassent pas le plafond fixé par le Ministère de l'Education Nationale.

Si vous pensez y avoir droit, prenez contact au plus tôt avec le SECRETARIAT-ELEVES (M. NGUYEN) muni des photocopies suivantes :

- avis d'imposition ou de non imposition de l'année 1986.
- trois derniers bulletins de salaire ou des A.S.S.E.D.I.C.

pour y retirer un dossier de demande à déposer à ce même Secrétariat, dûment complété, impérativement avant le 29 Janvier 1988 à 17 heures.

CET AVIS NE CONCERNE PAS LES ELEVES BOURSIERS ACTUELS